



# fddfee

FONDS COMMUNAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

FONDS COMMUNAL  
POUR L'EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUE



ACTIVITÉS DU FDD ET  
DU FEE EN 2014

ÉCLAIRAGE

Au fil de l'année 2014...

fddfee

FONDS COMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE    FONDS COMMUNAL POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## Sommaire

Le mot des présidents	4 - 5
FDD : raison d'être et objectifs	6
FEE : histoire et buts	7
FDD - FEE : organisation et fonctionnement	8 - 9
FDD : enjeux et objectifs	10
FDD : chiffres-clés	12
FDD : activités en 2014	14
FEE : chiffres-clés	20
FEE : activités en 2014	22
FDD : les grands projets durables à Lausanne	30



**DANIEL BRÉLAZ**  
Syndic de Lausanne  
Président du FDD

## Les moyens d'une politique

En se dotant, à la fin des années 90, d'un agenda 21, élaboré au fil de plusieurs préavis couvrant tout le champ de l'action communale, Lausanne a joué un rôle de pionnier parmi les villes et collectivités suisses, mais aussi sur un plan international. Cette politique s'est développée et affinée au cours du temps, avec des ajouts, des compléments et des précisions. En plus des interventions spécifiquement labellisées « développement durable », de nombreux grands projets urbains ont bénéficié de cette démarche, y trouvant leur fondement ou les moyens de s'orienter vers la meilleure durabilité possible. C'est par exemple le cas de la politique du logement, de celle de la mobilité, du projet Métamorphose ou encore du plan directeur communal. Par sa démarche en faveur de la durabilité, Lausanne a voulu

se doter d'un angle de vision applicable à de nombreux aspects de la politique communale. Elle peut aujourd'hui en tirer les bénéfices et mettre en évidence la dimension durable de son développement, au-delà des objets ponctuels qu'elle a réalisés sous ce label. Dès l'origine, la nécessité de disposer de moyens financiers permettant de réaliser et de soutenir de nombreux projets a été prise en considération : réalisations pilotes, projets emblématiques, actions de tiers pour lesquelles un soutien de la Ville peut s'avérer déterminant notamment. Le Fonds du développement durable a été créé à cet effet. Il permet des interventions complémentaires en faveur de la durabilité là où les moyens ordinaires font défaut ou se révèlent insuffisants. Alimenté par des ressources spécifiques, il intervient de façon souple et pragmatique

et contribue à concrétiser et rendre visible la politique de durabilité de la Ville. Le rapport publié conjointement par les deux fonds dont dispose Lausanne vise à valoriser leurs interventions, afin de mettre en évidence le rôle exemplaire que peut et doit jouer une ville comme Lausanne dans ces domaines. Pour nous, en matière de durabilité, réaliser est certes une chose indispensable, mais il faut aussi inspirer, mettre en valeur, faire connaître nos réalisations, inciter nos partenaires et les habitants à s'engager eux aussi dans cette voie. Montrer ce que fait la Ville constitue le meilleur moyen de susciter et de soutenir un mouvement plus large auquel chacun peut se joindre, dans la mesure de sa volonté et de ses possibilités, pour le bien de tous.

## Visée globale, échelle locale

Deux fonds, un dessein commun de dégager des ressources pour assurer la transition vers une société durable : à la fois solidaire, équitable et respectueuse des ressources finies de notre planète. De concrétiser une visée globale à l'échelle locale. De soutenir les aspirations à la société de demain. Grâce à ces fonds, qui sont alimentés par la fiscalité écologique la plus indolore qui soit, une collectivité publique peut encourager des projets-pilotes, des mesures génériques, des appuis au monde associatif. Le Fonds pour l'efficacité énergétique apporte une contribution essentielle à la politique énergétique de la Ville. Il permet de financer des actions de toutes sortes, dont peuvent bénéficier de nombreux Lausannois. Que l'on pense aux subventions

facilitant l'acquisition de vélos électriques : 2700 aides ont déjà été accordées, qui contribuent à modifier progressivement les habitudes de mobilité dans notre ville pentue; aux mesures-relais comme la « rétribution à prix coûtant lausannoise » (dont s'est d'ailleurs inspiré le Canton) pour soutenir les projets d'installations solaires photovoltaïques pour lesquels le soutien fédéral se faisait attendre plus que de raison; mais aussi à des projets de grande envergure, comme celui qui démarre en 2015, et qui accordera plus de 4 millions de francs à l'efficacité énergétique, à l'écocitoyenneté dans les quartiers, au soutien au commerce et aux PME lausannoises qui se verront appuyées dans leurs efforts pour diminuer leurs dépenses en matière d'éclairage ou de production de froid.

La liste n'est, et de loin, pas exhaustive. Pour évaluer et choisir ces mesures, un comité, constitué de membres de l'administration et d'experts indépendants, compétents et motivés, œuvre avec une grande efficacité : je le remercie de son dévouement. Et je remercie aussi les Lausannoises et les Lausannois, qui tous ensemble contribuent à doter ce fonds. Tous ensemble, ils bénéficieront à long terme de mesures qui, intelligemment coordonnées, contribueront à l'avènement d'une ville où la durabilité et le plaisir de vivre ensemble se renforceront mutuellement.



**JEAN-YVES PIDOUX**  
Conseiller municipal,  
Président du FEE



## Le FDD, raison d'être et objectifs

Dans l'esprit de l'Agenda 21, le plan d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 178 chefs d'Etats lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, Lausanne a été l'une des premières municipalités à s'engager pour intégrer la composante environnementale dans l'ensemble de ses projets présents et futurs. Ainsi, dès la fin de l'année 1998, Lausanne a décidé de formaliser sa politique de développement durable en initiant une démarche d'Agenda 21 local. Le premier pas concret a été d'adhérer à la Charte d'Aalborg des villes européennes pour la durabilité. Elle s'engageait ainsi à gérer les déséquilibres inhérents à l'évolution de notre société en tenant compte des aspects écologiques, économiques et sociaux.

### Le FDD, fruit de l'Agenda 21

Le Fonds communal pour le développement durable a vu le

jour en 2000. Il est l'émanation directe du programme développé par l'Agenda 21\*. Celui-ci a pour but de financer des projets issus, soit de l'administration communale, soit d'associations, d'entreprises ou de particuliers établis à Lausanne\*\*. Son champ d'action couvre des projets orientés sur les trois piliers du développement durable, liés aux aspects sociétaux, économiques et environnementaux. La dotation du Fonds est basée sur le prélèvement d'une taxe de 0,25 ct/kWh sur les ventes d'électricité, de gaz et d'eau.

### Une influence notable sur la qualité de vie à Lausanne

La plupart des habitants n'ont peut-être pas conscience à quel point le FDD est présent dans leur quotidien et œuvre pour leur qualité de vie. La raison se trouve dans ses quatre principaux objectifs: un environnement préservé,

une société solidaire, une économie forte et un partenariat entre la population, les autorités et l'administration. Les projets soutenus par le FDD touchent l'ensemble de la stratégie du développement durable, ses enjeux et ses objectifs (cf. tableau page 30) et se distingue ainsi comme un acteur majeur de la durabilité à Lausanne. Depuis 2000, l'action du FDD a débouché sur un grand nombre de réalisations concrètes. Dans la perspective d'un processus d'amélioration continue, la Municipalité a exprimé sa volonté de renforcer son action dans le cadre du développement durable. Pour le plus grand bien des générations actuelles et futures.

\*description et historique détaillés dans le rapport/préavis No 2012/3 à télécharger en PDF sur le site [lausanne.ch](http://lausanne.ch)

\*\*règlement complet dans l'annexe 1 au rapport/préavis No 2012/3 à télécharger en PDF sur le site [lausanne.ch](http://lausanne.ch)

## Le FEE, histoire et buts

Voilà déjà plus de 20 ans que le FEE poursuit avec succès sa mission d'encouragement à l'efficacité énergétique. En 1993, alors que de nombreuses initiatives concrètes liées au développement durable voient le jour en Europe, les Services industriels de Lausanne (SiL) décident de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'électricité et les énergies renouvelables en créant le Fonds URE-PER\*. Devenu, depuis, le FEE - Fonds pour l'efficacité énergétique, il soutient aujourd'hui plus largement des projets d'économies d'énergie et de production d'énergie renouvelable. Géré par les SiL, il est alimenté depuis 2008 par une taxe prélevée sur la consommation d'électricité des Lausannois (0,25 ct/kWh). De ce fait, ses actions profitent exclusivement à ces derniers. Toutefois, les communes alimentées en électricité par les SiL\*\* peuvent

également faire bénéficier leurs habitants des actions du FEE en prélevant cette taxe et en participant ainsi au Fonds.

### Connecté à tous les circuits d'amélioration de l'efficacité énergétique

Le FEE attribue des subventions déposées par la Municipalité et les services de l'administration communale lausannoise, ainsi que les Hautes écoles (EPFL + HES + UNIL + EHL). Le règlement du Fonds\*\*\* peut financer des actions pour des installations techniques de bâtiments, dans l'électroménager et la mobilité. Il permet également de soutenir des projets novateurs de production solaire photovoltaïque. Mais son domaine d'intervention ne s'arrête pas là. Parmi les objectifs les plus significatifs du FEE, on peut relever la promotion d'une utilisation plus maîtrisée de l'énergie et sa production par des sources

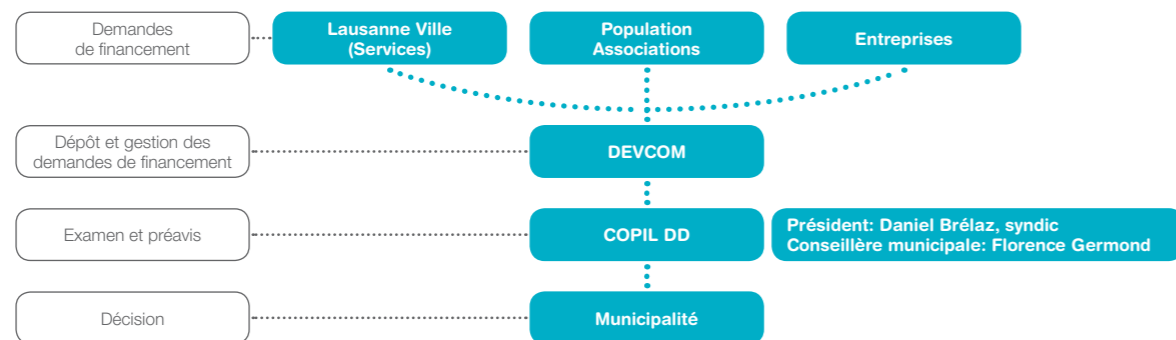
renouvelables, ainsi que les processus d'écologie industrielle. Il soutient aussi des activités de conseils, sensibilisation, recherche et développement dans ces domaines. Dernier but mais non des moindres, le FEE s'implique dans la réalisation d'opérations de contracting énergétique pour les installations présentant un caractère innovant ou permettant d'améliorer significativement l'efficacité énergétique d'un projet immobilier ou d'un processus industriel.

\*Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables

\*\*Prilly, Le Mont-sur-Lausanne, Jouxteux-Mézery, Epalinges, Saint-Sulpice  
\*\*\*règlement complet dans l'annexe 2 au rapport/préavis No 2012/3 à télécharger en PDF sur le site [web.lausanne.ch/sil](http://web.lausanne.ch/sil)



### Organisation



Le FDD a pour vocation de soutenir le lancement de projets ayant un impact positif sur les trois piliers du développement durable. Il est destiné à répondre à des demandes émanant aussi bien des services de la Ville, que d'associations ou d'entreprises. Toutes les demandes de financement de projets ayant trait au développement durable sont examinées et évaluées par un Comité de pilotage (COPIIL DD). Présidé par le Syndic de Lausanne, le COPIIL DD se compose de plusieurs chefs de service ainsi que des res-

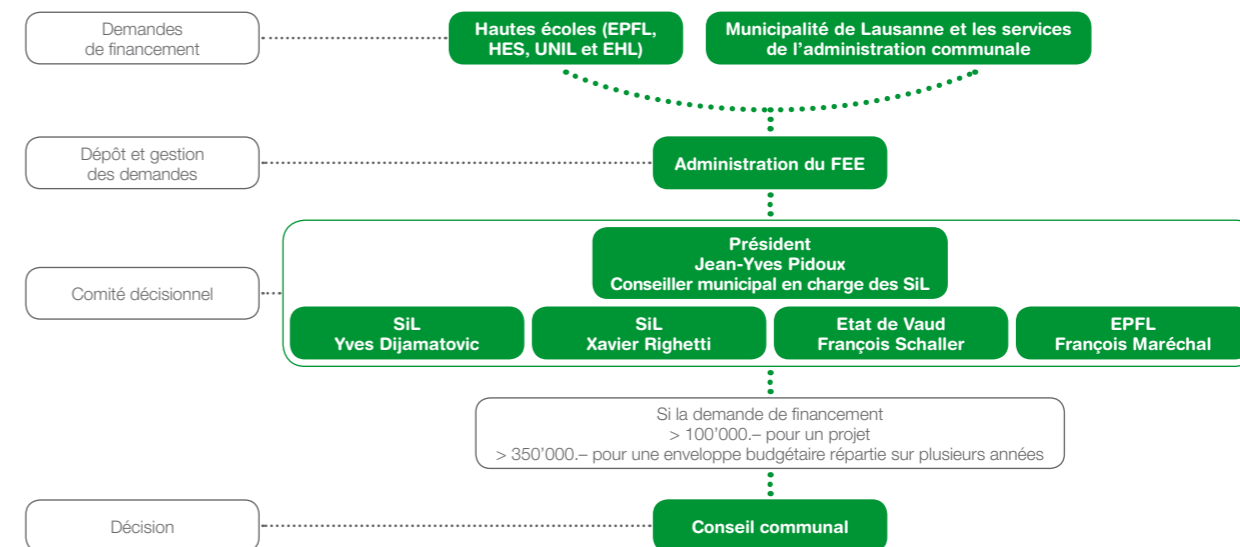
ponsables du développement durable. Les membres de la Municipalité particulièrement impliqués peuvent être appelés à y siéger. Outre ses préavis sur les projets présentés, le COPIIL DD remplit plusieurs autres rôles. Il poursuit une réflexion stratégique globale, donne son appui à la Municipalité pour proposer des orientations de la Ville en matière de développement durable sur la base des réalités du terrain et travaille en lien étroit avec les services intéressés. Enfin, il assure l'évaluation

et le suivi des projets financés par le FDD, sur la base de rapports établis par les services ou partenaires concernés.

**Le déroulement d'une demande de financement**  
Chaque projet en faveur des 3 piliers du développement durable – un environnement préservé, une société solidaire et une économie forte – doit être décrit dans un formulaire ad hoc, à l'attention de l'Unité développement durable du Service du développement de la Ville et Communication

(Devcom). Celui-ci transmet alors chaque demande au COPIIL DD pour l'établissement d'un préavis qui est soumis pour décision à la Municipalité. (jusqu'à 100'000 francs) ou au Conseil communal (plus de 100'000 francs). La décision finale est communiquée au porteur de projet. Les trois cas décrits dans ce rapport ont suivi ce cheminement avant de bénéficier des montants nécessaires à leur mise en œuvre.

### et fonctionnement



Le FEE reçoit des demandes de financement très diverses, dans la mesure où il bénéficie à tous les Lausannois raccordés au réseau électrique des Services industriels de Lausanne (SiL). Celles-ci peuvent émaner de la Ville, des Hautes écoles, des PME et des entreprises. Ces demandes sont soumises au Comité du FEE présidé par

Jean-Yves Pidoux, conseiller municipal et directeur des SiL. Il se compose de deux représentants des SiL, d'un expert de l'Etat de Vaud et de l'EPFL. Si nécessaire, le Comité peut également compter un représentant d'une des communes qui contribuent au Fonds.

**Deux cas de figure pour l'attribution d'un financement**  
Chaque nouveau projet est présenté au Comité qui l'évalue en fonction du règlement du FEE et des conditions d'octroi. Celui-ci se prononce directement si le coût du projet ne dépasse pas 100'000 francs ou si l'enveloppe budgétaire répartie sur plusieurs années jusqu'à

son épuisement ne dépasse pas 350'000 francs. Dans ce cas, il rend une décision dans les trois mois qui suivent le dépôt de la demande. Si le montant est plus élevé, le Comité établit un préavis au Conseil communal, le délai de décision est alors prolongé de trois mois.

# Plan développement durable Ville de Lausanne

L'engagement de la Municipalité porte sur l'ensemble des thématiques exposé dans ce tableau.

En plus des actions sur le pilier environnemental, il inclut également de manière extensive les principales thématiques du

développement durable liées aux piliers social et économique pertinents pour une collectivité publique.

## Promotion Santé & Prévention

- Prévention & modes de vie
- Qualité de l'environnement

## Planification & Conception

- Planification territoriale
- Patrimoine bâti
- Mobilité / Air
- Bruit

## Production & Consommation

- Achats durables
- Green IT
- Alimentation
- Déchets / Matières résiduelles

## Biens naturels communs

- Nature
- **FEE** Energie
- Eau
- Air

## Cohésion sociale

- Liens sociaux de proximité
- Intégration
- Participation à la vie citoyenne et associative
- Liens intergénérationnels

## Gouvernance

- Unité développement durable
- Capital humain

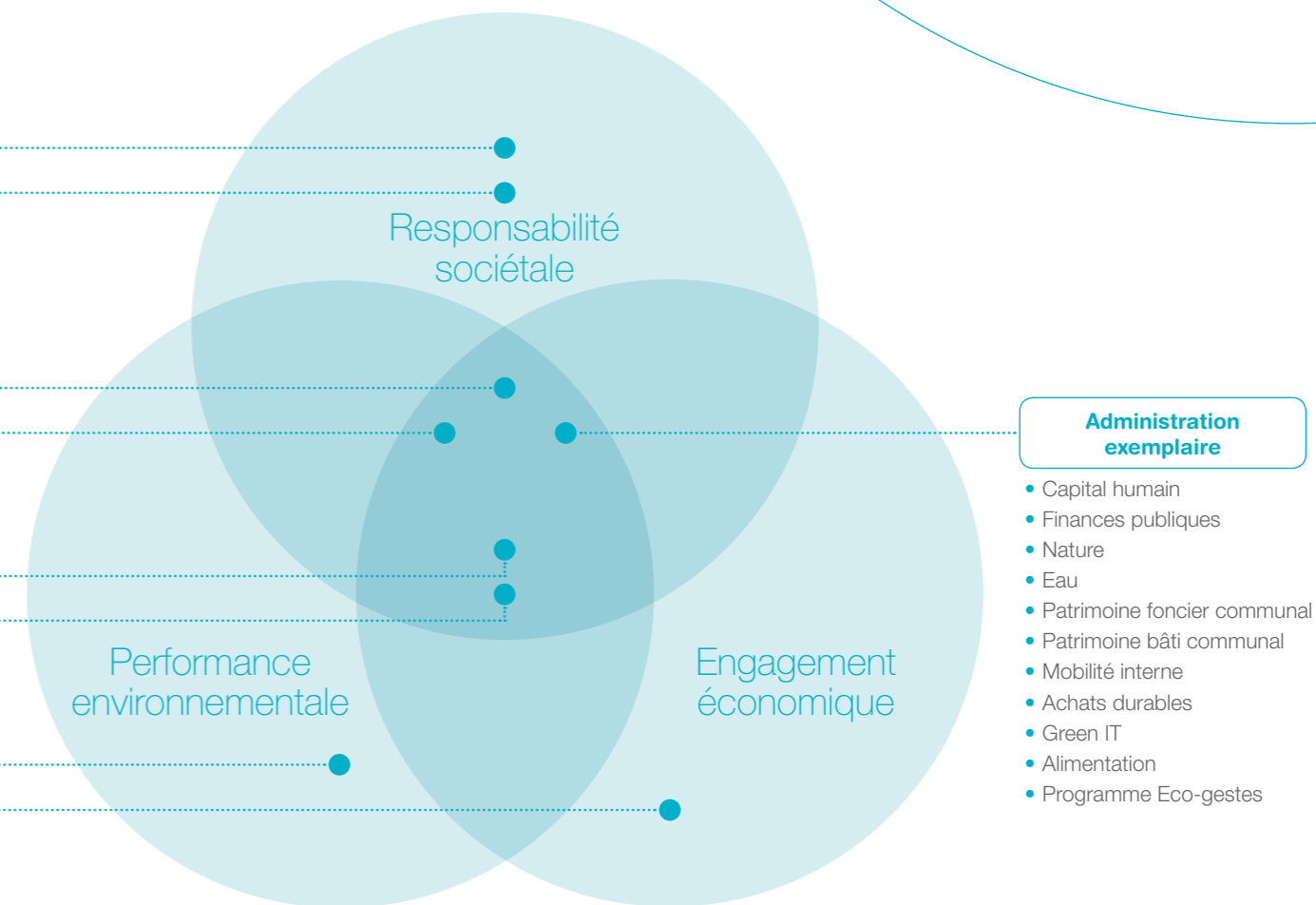
## Du local au global

- Solidarité internationale
- Climat

## Finances & Economie durables

- Finances publiques
- Développement économique & entreprises responsables

# Enjeux et Objectifs



## Administration exemplaire

- Capital humain
- Finances publiques
- Nature
- Eau
- Patrimoine foncier communal
- Patrimoine bâti communal
- Mobilité interne
- Achats durables
- Green IT
- Alimentation
- Programme Eco-gestes



## Une évolution révélatrice de l'engagement de Lausanne pour le développement durable

En 2004, le FDD avait alloué environ 4'400'000 francs pour le financement de 34 projets. Dix ans plus tard, ce ne sont pas moins de 43 projets qui ont été soutenus pour un montant total de 3'771'105 francs. Cette constance illustre clairement la politique de Lausanne en faveur des trois piliers du développement durable : économie, social et environnement. Elle se distingue ainsi comme l'une des villes suisses les plus dynamiques en la matière.

CHF  
**57'220'389.-**  
DOTATION DU FDD  
AU 31.12.2014,  
DEPUIS SA CRÉATION

**43**  
NOMBRE DE PROJETS  
FINANCÉS EN 2014

CHF  
**3'771'105.-**  
MONTANT TOTAL ALLOUÉ EN 2014  
POUR LES 43 PROJETS

CHF  
**26,90**  
INVESTISSEMENT ANNUEL  
MOYEN PAR HABITANT  
LAUSANNOIS

## Un marché entièrement consacré à des espèces animales et végétales rares

Le marché d'automne de Sauvabelin est un exemple remarquable de conservation du patrimoine environnemental indigène. Créé en 2013 par la fondation ProSpecieRara, il ne présente en effet que des fruits, des légumes et des animaux d'espèces anciennes, issues du terroir national et régional. Son objectif est, non seulement, de réintroduire ces espèces rares dans notre agriculture, de les promouvoir auprès de la population, mais aussi de recréer de la variété dans une offre de produits alimentaires et manufacturés de plus en plus standardisée par une production à grande échelle. Ces points correspondent exactement aux trois piliers du développement durable sur le plan environnemental, sociétal et économique. Selon ces critères, le FDD a apporté son soutien à

ce projet qui met notamment en évidence la problématique de la conservation de la diversité agricole et son impact sur l'environnement. Le 14 septembre 2014, plus de 2000 personnes ont visité le marché d'automne de Sauvabelin pour y découvrir, entre autres, des races animales rustiques, des légumes et pommes de variétés anciennes, ainsi que des produits méconnus, tel que le miel d'abeilles noires ou des savons à base de tomates, le filage et le tissage de la laine de moutons d'Engadine et bien d'autres spécialités. Enfin, en plus de la curiosité et de l'intérêt suscités par ce marché pas comme les autres, cet événement a permis de faire connaître à un large public l'implication du parc de Sauvabelin dans un projet concret de développement durable.

**MONTANT ALLOUÉ  
POUR CE PROJET :  
CHF 9'250.-**







## Une assiette plus durable dans la restauration collective

L'une des plus importantes interventions du FDD en 2014 touche au développement de la restauration collective durable à Lausanne, selon le plan directeur établi à cet effet. Celui-ci vise l'ensemble des points de production et de consommation, à savoir les cuisines de la Ville en gestion propre et concédée, comme celles de l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), la cafétéria de l'Hôtel de Police ou encore les réceptions de la Ville de Lausanne. Il s'agit d'un vaste programme, dont les principaux points sont un approvisionnement de proximité pour 70% des produits, une lutte contre le gaspillage alimentaire, une optimisation de la qualité nutritionnelle et la mise en place de modules spécifiques pour la formation de cuisiniers à la restauration durable. A noter aussi la promulgation d'un menu

hebdomadaire végétarien. Le déploiement de ce programme de politique alimentaire de la Ville, initié en 2014, se fera sur 2 ans, pour une durée de 5 ans au total. Il illustre clairement l'engagement de la Municipalité face à l'importance des enjeux liés aux politiques alimentaires pour la population lausannoise. Le financement par le FDD s'appuie sur les critères des trois piliers du développement durable: le soutien à l'économie locale et régionale, l'encouragement de modes de production responsables et la santé des personnes, particulièrement celle des enfants. Ce projet transversal implique de nombreux services et collaborateurs, avec un dynamisme et une visibilité qui pourraient certainement inspirer le secteur de la restauration collective en général.

**MONTANT ALLOUÉ  
POUR CE PROJET:  
CHF 1'250'000.-**

## Le développement durable, une dynamique inclusive pour l'économie lausannoise

L'évolution de Lausanne dans le sens du développement durable implique également des interventions tournées vers l'économie locale. C'est ainsi que le FDD a financé en 2014, une série de projets de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT), de la Fondation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS), de la Fondation iD Jeunes, de l'encouragement aux entreprises formatrices et aux entreprises engagées pour le développement durable dans les branches du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration.

La FIT a bénéficié d'un financement sur trois ans afin de l'aider à poursuivre sa mission de transfert technologique dans des domaines incontournables de l'innovation et de l'économie du futur, par exemple dans le médical, la santé, les

technologies de l'information et l'énergie. La MSS s'est vu accorder un subside en réponse à la motion du Conseil communal "Vers un soutien de la Ville à l'économie sociale et solidaire". La fondation iD Jeunes a reçu une aide financière pour la création de Pro'Pulse, un centre de compétences et un projet éducatif novateur, sans but lucratif, qui vise à établir des ponts entre les jeunes de 15 à 30 ans et le monde professionnel. Quant à l'encouragement aux entreprises engagées dans le développement durable, un prix est en cours d'élaboration, destiné à récompenser celles qui se sont distinguées par la mise en place de mesures d'économies d'énergie, de recyclage des déchets ou des conditionnements, de commerce équitable, d'alimen-

tation saine, de responsabilité sociale et autres similaires. Une récompense du même ordre a été attribuée aux entreprises formatrices dans les secteurs identiques. L'ensemble des soutiens repose sur la correspondance à divers degrés de ces projets aux trois piliers du développement durable.

**MONTANT GLOBAL ALLOUÉ SUR TROIS ANS POUR CES PROJETS: CHF 701'000.-**



## Le FEE de plus en plus au cœur du quotidien des Lausannois

L'avancée de Lausanne sur le plan de l'efficacité énergétique n'aurait jamais été aussi remarquable sans les financements du FEE depuis sa création, en 1993. Ce sont en effet des centaines de projets qui ont pu être menés à bien en 21 ans, classant ainsi la Ville dans les collectivités publiques suisses les plus actives en matière de développement durable et d'utilisation rationnelle de l'énergie. Ultime confirmation de ce constant effort, Lausanne s'est vu décerner pour la troisième fois en 2014 le European Energy Award Gold, en atteignant 84% des objectifs fixés.

CHF  
**6'730'261.-**  
DOTATION DU FEE  
AU 31.12.2014,  
DEPUIS SA CRÉATION

CHF  
**1'390'985.-**  
MONTANT TOTAL OCTROYÉ  
EN 2014 POUR LES ACTIONS  
PÉRENNES

**22**  
NOMBRE DE PROJETS  
FINANCÉS EN 2014

*22 projets, comprenant les actions génériques destinées aux Lausannois, les actions spécifiques pour l'administration communale lausannoise, les actions pour les hautes écoles et les actions dans le domaine photovoltaïque*

CHF  
**7'491'771.-**  
MONTANT TOTAL OCTROYÉ  
EN 2014 POUR  
LES 22 PROJETS

*Les dépenses de certains projets sont réparties sur plusieurs années*

CHF  
**1'463'142.-**  
MONTANT TOTAL DÉPENSÉ  
EN 2014 POUR TOUS LES  
PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ  
D'UNE SUBVENTION

CHF  
**61,10**  
INVESTISSEMENT ANNUEL  
MOYEN PAR HABITANT  
LAUSANNOIS

*(sur montant octroyé)  
17,30 francs (sur montant dépensé en 2014)*

## Et la lumière LED fut, sur la nouvelle salle de gymnastique du collège de Béthusy

Auparavant assuré par des ampoules à incandescence particulièrement énergivores ou des tubes fluorescents plus adaptés au fonctionnement de longue durée, mais nécessitant de nombreuses sources lumineuses, l'éclairage des salles de gym s'effectue encore actuellement par des lampes à iode métallique. Cette technologie offre des performances énergétiques correctes, un éclairage important limitant les sources lumineuses et les frais d'entretien, le tout à un coût abordable. Récemment, les technologies d'éclairage ont évolué, avec l'apparition des ampoules LED offrant un rapport luminosité/consommation incomparable.

Le FEE a, de ce fait, encouragé la réalisation d'une telle installation, en accord avec le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud. Les premières mesures d'économies procurées par ce nouvel éclairage LED ont déterminé un gain de 3'500 kWh/an, soit la consommation annuelle d'un ménage lausannois de quatre personnes. L'utilisation d'un éclairage LED pour des salles de gym est une première en Suisse. Cette performance énergétique, couplée à une rentabilité à long terme, justifie un nouveau système d'éclairage des salles de sport et ce projet servira de référence pour de futures installations.

**MONTANT ALLOUÉ  
POUR CE PROJET :  
CHF 15'168.-  
SUR UN COÛT TOTAL  
DE CHF 28'400.-**



## Le FEE soutient les PME pour faire baisser leurs coûts énergétiques

L'Agence de l'Énergie pour l'Économie (AEnEC) a développé un modèle de gestion destiné aux PME, dont les dépenses annuelles consacrées à l'énergie se situent entre 20'000 et 1 million de francs par an, et dont les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> sont inférieures à 1500 tonnes. Ce "modèle PME" consiste en un conseil sur mesure pour optimiser la consommation d'énergie et réduire les coûts énergétiques à peu de frais\*.

Le service commercial des SiL a conclu un contrat permettant à ses collaborateurs de commercialiser ce modèle auprès

des PME alimentées en gaz et en électricité. Celui-ci offre des solutions économiquement rentables et adaptées à leurs besoins.

Le FEE prend en charge 50% de la cotisation AEnEC de la première année permettant ainsi à une PME de diminuer le coût d'accès à ce modèle. Après une analyse énergétique de l'entreprise, un objectif est déterminé par une convention, idéalement 1% d'économies par an. La PME profite ensuite d'un accompagnement et d'un suivi par l'AEnEC, qui se conclut par l'attribution d'un label.

**MONTANT ALLOUÉ  
POUR CE PROJET:  
CHF 21'600.-**

*\*le modèle PME de l'AEnEC en détails et une simulation d'économies, à découvrir sur le site [enaw.ch](http://enaw.ch)*





## Des économies d'énergie au programme avec une promotion de téléviseurs A+ et A++

Depuis mars 2014, le FEE finance une promotion d'économies d'énergie destinée à tous les clients Citycable : ceux-ci peuvent acquérir un nouveau téléviseur à des conditions très avantageuses, par la remise d'un bon de 150 francs s'il s'agit d'un téléviseur avec une étiquette-énergie A+ ou de 200 francs pour un modèle portant une étiquette-énergie A++, à condition que l'acheteur ramène son ancien appareil pour le recyclage. De nombreux clients ont été attentifs à cette

offre spéciale et par conséquent à une étiquette-énergie A+ ou A++ comme un important critère de décision d'achat. L'attrait de cette promotion est d'autant plus élevé qu'elle coïncide avec l'annonce de l'arrêt de la diffusion des émissions en analogique, pour passer au tout numérique en mars 2015. L'impact de cette opération peut sembler peu important, mais c'est en additionnant ce type d'initiatives que les chiffres de consommation affichent une baisse régulière.

**ENVELOPPE BUDGETAIRE ALLOUÉE : CHF 95'644.80**

## Le FEE affiche son engagement en parrainant le prix du meilleur poster Enjeux Mondiaux à l'EPFL

Un nouveau cours intitulé Enjeux Mondiaux de l'EPFL propose à tous les élèves de 1<sup>re</sup> année une sensibilisation aux aspects éthiques, socio-économiques et techniques des enjeux mondiaux (énergie, climat, santé, alimentation, mobilité, communication). Les étudiants doivent réaliser une analyse d'un enjeu mondial sous l'angle socio-économique et technique et présenter les résultats de leur réflexions sous forme de poster. Au total, 360 posters ont été réalisés et défendus par des groupes de cinq étudiants.

Un concours a permis de récompenser les 12 meilleurs travaux (deux par thématique). Sollicité par l'EPFL, le FEE a financé six prix (à hauteur de 1000 francs chacun) dans les trois domaines liés au fonds, soit mobilité, climat et énergie. Plus de 2000 personnes étaient présentes lors de la remise de ce prix, à travers lequel le FEE a exprimé son ouverture vers les écoles, sa présence dans le service public et surtout son intérêt pour les jeunes, ainsi que pour leur capacité à construire l'avenir.

**MONTANT ALLOUÉ POUR CE PROJET : CHF 6'000.-**



## Les grands projets durables à Lausanne

**En matière de durabilité, de nombreux progrès restent à faire. Qu'il s'agisse d'habitat, de consommation d'énergie, d'utilisation de l'eau, de nature ou de mixité sociale, Lausanne investit chaque année des ressources financières et humaines pour mettre en place de nouveaux projets.**

### Maîtrise et réduction de la demande d'énergie

Pour sortir du nucléaire, la stratégie énergétique 2050 de la Confédération entend réduire la consommation d'électricité. Dans cette perspective, les SiL ont décidé d'appliquer dès 2015 un programme de maîtrise de la consommation d'électricité, développé en collaboration avec SIG, le seul distributeur suisse à avoir engagé à ce jour un plan ambitieux de ce type sous le label éco21. Quatre plans d'actions seront déployés à Lausanne durant

les trois ans à venir avec un objectif d'économies durables de 6,4 GWh/an, soit l'équivalent de 1'800 ménages de quatre personnes consommant en moyenne 3'500 kWh/an :

- **Opérations éco-sociales pour les ménages :** aides pour remplacer les ampoules énergivores par des ampoules à basse consommation, pour l'utilisation de multiprises avec interrupteur intégré (extinction des veilles) et l'achat de bouilloires économes en énergie.
- **Plan «éclairage performant» pour les commerces et PME :** audits des entreprises et aide à la mise en œuvre de mesures.
- **Action «distributeurs efficaces» pour les grands commerces :** incitation à promouvoir les LEDs.
- **Programme «négawatt» pour les grandes entreprises :** accompagnement personnalisé des SiL (ou d'un de leurs partenaires mandatés) pour

améliorer leurs performances énergétiques (diminution de la consommation d'énergie et réduction des émissions de CO<sub>2</sub>).

### Deux écoquartiers

Métamorphose est un projet phare pour le développement de Lausanne. Il dotera la ville d'équipements sportifs modernes, de transports publics de qualité et de deux écoquartiers. Situés aux Plaines-du-Loup et aux Prés-de-Vidy, ceux-ci proposeront des logements pour tous ainsi que des activités (commerces, bureaux) et des infrastructures de proximité. Ils devront répondre aux exigences de la société à 2000 watts, à travers une réduction par trois de la consommation énergétique moyenne en Suisse. La mobilité, les besoins calorifiques, la consommation d'électricité, l'énergie grise des bâtiments et les infrastructures feront l'objet d'une attention particulière.

Le plan directeur localisé prévoit une implantation des bâtiments «en contiguïté». En limitant les façades en contact avec l'extérieur, les performances énergétiques sont optimisées et les besoins en chauffage et en énergie grise diminués. L'orientation et la largeur des rues sont conçues de manière à garantir le bénéfice des apports solaires passifs durant la période de chauffe.

En ce qui concerne le traitement de l'eau, les aménagements privilégieront le plus possible les surfaces perméables tels que les parcs, les revêtements poreux et les toitures végétalisées, ce qui limitera la perturbation du cycle de l'eau. En outre des espaces verts à valeur écologique seront créés (ou maintenus), favorisant la présence de la nature en ville ainsi que les rencontres. Enfin, la mixité sociale sera favorisée grâce au mélange de logements subventionnés, à loyers contrôlés ou en marché libre.





## Impressum

Edition: Ville de Lausanne

Rédaction: Jean-Michel Larsen

Graphisme: parenthese-now.ch

Photos: © Régis Colombo,  
Ellen Fransdonk – EMO-PHOTO,  
Delphine Gonvers, Ph. Pache,

Marino Trotta, Fotolia,

STCC/EPFL/FG+SG Architectural Photography

Impression: BSR Imprimerie SA

Imprimé sur papier FSC.

